

**PROCÈS-VERBAL RELATIF À L'ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE
en séance de CA de l'Université Bordeaux Montaigne du 05 juin 2024**

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne (Bordeaux-III),
Vu la délibération CA2024/35 du 21 mai 2024 relative à l'élection (infructueuse) du président de l'Université Bordeaux Montaigne,
Vu la délibération CA2024/36 du 05 juin 2024 relative à l'élection du président de l'Université Bordeaux Montaigne,
Considérant la candidature proposée par Monsieur le président de l'Université Bordeaux Montaigne pour occuper les fonctions de vice-président du conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne,

➤ L'élection du vice-président du conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne s'est tenue en séance non publique du conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne réunie le 05 juin 2024, de M.h.2. à M.h.3.9 sous la présidence du président de l'Université Bordeaux Montaigne nouvellement élu à cette date.

M. le président de l'Université Bordeaux Montaigne a proposé pour l'exercice du mandat de vice-président du conseil d'administration de l'université la candidature suivante (NOM - Prénom) :

..... SION-JENKIS Kavin

→ Le dépouillement du scrutin a permis de constater les résultats suivants :

→ **Résultat du vote :**

1^{er} tour de scrutin (à la majorité absolue des membres présents et représentés)	
Nombre de membres présents	30
Nombre de membres représentés	5
Nombre total (membres présents + représentés)	35
Nombre d'abstentions	1
Nombre de vote(s) blanc(s) ou nul(s)	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	34
Nombre de suffrages obtenus en faveur du candidat proposé par le président d'université (« Oui ») <u>SION-JENKIS Kavin</u>	22
Nombre de suffrages obtenus contre le candidat proposé par le président d'université (« Non ») <u>SION-JENKIS Kavin</u>	12

(ou si l'élection n'est pas acquise au 1^{er} tour de scrutin)

2^{ème} tour de scrutin (à la majorité relative des suffrages exprimés)	
Nombre de membres présents	
Nombre de membres représentés	
Nombre total (membres présents + représentés)	
Nombre d'abstentions	
Nombre de vote(s) blanc(s) ou nul(s)	
Nombre de suffrages obtenus en faveur du candidat proposé par le président d'université (« Oui »)	
Nombre de suffrages obtenus contre le candidat proposé par le président d'université (« Non »)	

⇒ M./Mme Karin Sion-Jenkins est élu vice-président(e) du conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne. Son mandat prend fin au plus tard avec celui du président de l'Université Bordeaux Montaigne.

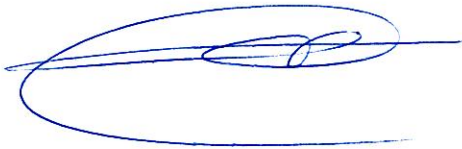
Observations éventuelles :

R.A.S.

Procès-verbal dressé et clos le : 05/06/2024

Le président
du conseil d'administration
de l'Université Bordeaux Montaigne
(NOM, prénom - signature)

PERAUD Alexandree




Assesseur(s)
(NOM, prénom - signature)

BRINNE/MARCHE


Paul-Emmanuel Christophe


Scrutateur(s)
(NOM, Prénom - signature)

Ammandine TA QUANO


Pascal HAUCQUIN
